

Cannes Voltige

Aéroclub affilié à la Fédération Française d'Aéronautique (n°10066)
Siège social : Cannes Voltige c/o Nicolas Eynaud de Fay 31 avenue Bieckert 06000 NICE
cannesvoltige@gmail.com
Organisme de formation déclaré DGAC F-CAZ990011

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **17 MARS 2017**

Procès-verbal des délibérations et des résolutions

L'an deux mille dix sept et le dix sept mars 18:00, les membres de CANNES VOLTIGE, sont réunis en Assemblée générale Ordinaire, dans l'aérogare de Cannes Mandelieu, sur convocation adressée par le Président de CANNES VOLTIGE.

ORDRE DU JOUR

- 1 - Présentation et approbation du rapport moral
- 2 -Présentation et approbation du rapport financier
- 3 -Renouvellement du Comité Directeur par tiers, conformément aux statuts
 - Membres sortants :
 - Nicolas Dubourg (candidat à sa succession)
 - Nicole Coven
 - Nicolas Lesbat
 - Membres candidats :
 - Thomas Wenzek
 - Fabian Fossey
- 3 -Proposition de nommer Nicole Coven « Membre d'honneur »
- 4 -Présentation du budget 2017

Questions diverses : entretien CAP10, CR100, compétition, vie du club – non soumise au vote

Le bureau de CANNES VOLTIGE, au jour de l'émission de la convocation, n'avait reçu aucune demande de mise à l'ordre du jour de résolution complémentaire.

A partir de **18:00**, le bureau procède à l'émargement de la feuille de présence des membres de l'association.

A **18:05** la feuille de présence est arrêtée et il est procédé au décompte définitif des voix détenues par les membres présents ou représentés.

Conformément à l'article 13 des statuts, l'Assemblée est présidée par Monsieur Nicolas EYNAUD DE FAY, Président de Cannes voltige, assisté de Messieurs : DUBOURG Nicolas, Sam GUERBOIS, tous membres de l'association CANNES VOLTIGE.

Aucune objection, ni réserve, n'est formulée par les membres présents, concernant la composition du bureau de l'Assemblée.

CONSTATION DES PRESENCES

Les membres présents ou représentés, possèdent ensemble 17 voix sur un total de 20 (soit un taux de participation de 85 %).

Le quorum de 5 voix requises étant atteint, l'assemblée peut délibérer sur les résolutions proposées. La liste des membres absents et non représentés est annexée au présent compte rendu.



Cannes Voltige

Aéroclub affilié à la Fédération Française d'Aéronautique (n°10066)
Siège social : Cannes Voltige c/o Nicolas Eynaud de Fay 31 avenue Bieckert 06000 NICE
cannesvoltige@gmail.com
Organisme de formation déclaré DGAC F-CAZ990011

A 18:07, OUVERTURE DE SEANCE

Monsieur Nicolas EYNAUD DE FAY, président de séance ouvre la réunion par un préambule.

1- Où en est le club

1- Situation du CAP 10

L'avion est arrêté depuis le 31/01/2017. A ce jour, nous sommes en attente du règlement par le propriétaire de la maintenance passée (chez RPM).

Nous sommes en discussion avec lui pour voir comment va évoluer la situation. Le délai de remise en service va être très long. Les coûts fixes sont importants. Nous allons communiquer avec lui sur la suite à donner.

Des solutions sont discutées en séance.

2- Situation du CR 100

Les travaux de l'avion avancent vite. Les chargés du projet CR100 ont beaucoup travaillé pour cela.

Reste à solder le dossier du moteur. Il a été déposé à l'Aviation Civile, mais nous n'avons aucune information.

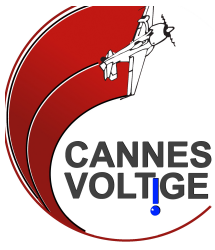
Si le dossier moteur aboutit rapidement, l'avion pourrait être en vol en 2017. Reste le financement, car il manque encore 15.000 euros.

3- Sécurité des vols

Nous avons eu 3 incidents majeurs sur 2016 / 2017. De nombreux facteurs peuvent expliquer cette suite d'incidents qui semblent décorrélés. Cependant, notre niveau d'exigence en terme de sécurité doit être plus élevé dans tous les domaines (visite prévol, préparation, altitudes de sécurité pour les entrainements, conduite du moteur etc).

Pour la reprise des vols (surtout sur un avion nouveau), il faudra mettre en place des mesures pour augmenter le niveau de sécurité, afin que ces incidents ne se reproduisent pas.

Thibaut W. indique que l'activité en dents de scie peut également être une raison.



Cannes Voltige

Aéroclub affilié à la Fédération Française d'Aéronautique (n°10066)
Siège social : Cannes Voltige c/o Nicolas Eynaud de Fay 31 avenue Bieckert 06000 NICE
cannesvoltige@gmail.com
Organisme de formation déclaré DGAC F-CAZ990011

4- Séminaire instructeurs voltige

Nous devons déposer un dossier DTO (Manuel exploitation, manuel pédagogique, manuel SGS), pour la mise en place du DTO. Ce travail sera à effectuer pour Avril 2018 au plus tard.

Pour apprendre la voltige, il faudra :

- 40 HDV de PIC
- 20 vols de voltige et 5 h minimum

Plus de notion de voltige avancée. Pour ceux déjà qualifiés voltige, aucun changement.

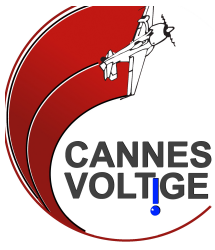
L'état Français va créer un brevet fédéral (plusieurs niveaux), pour pouvoir faire de la compétition. Une fois la compétition réalisée, le brevet sera acquis.

Cependant le règlement de l'association peut être plus restrictif.

Une trentaine d'instructeurs étaient présents au séminaire. Un point ressort sur la difficulté de trouver des instructeurs voltige.

5- Sortie de Nicolas EDF de la présidence

Nicolas EDF quitte la présidence de l'association, suite à un problème de charge de travail (projets professionnelles).
Il dresse le bilan positif de ces dernières années.



Cannes Voltige

Aéroclub affilié à la Fédération Française d'Aéronautique (n°10066)
Siège social : Cannes Voltige c/o Nicolas Eynaud de Fay 31 avenue Bieckert 06000 NICE
cannesvoltige@gmail.com
Organisme de formation déclaré DGAC F-CAZ990011

VOTE DES RESOLUTIONS :

Résolution1 : Présentation et approbation du rapport moral

6 mois d'arrêt en 2016 mais 124 h de vol (sur 6 mois ½)

3 podiums à la coupe des Alpilles.

Nous sommes passés sur OPEN FLYER, qui permet de faire une comptabilité plus simplement
Le CR 100 a beaucoup avancé.

Nous avons obtenu le prêt FFA.

La perspective pour 2017 n'est pas favorable (nous avons fait 15 HDV), mais quand l'avion est disponible nous réalisons 20 à 25 h par mois.

Le président présente l'activité du club depuis 2003, qui est à peu près constante (environ 200 h / an).

Il présente l'activité des instructeurs.

Pour : **17** (soit **100 %** des votes exprimés)

Abstention : **0**

Contre : **0**

Résolution 2 : Présentation et approbation du rapport financier

Le président présente le bilan financier de 2016.

Il en ressort un résultat négatif qui s'explique par l'investissement du CR100.

Le prêt FFA apparaîtra sur les comptes 2017.

Il nous reste 26.000 euros de budget sur le compte de l'association, qui permettront de financer les travaux du CR100. Il nous manquerait 10.000 à 15.000 euros de trésorerie à trouver, pour terminer le CR100.

Pour : **17** (soit **100 %** des votes exprimés)

Abstention : **0**

Contre : **0**

Résolution 3 : Renouvellement du comité directeur

Les candidats se présentent à l'assemblée.

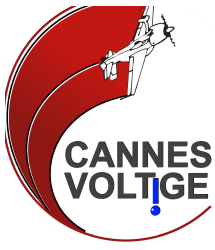
2 postes étaient à pourvoir. N. LESBAT et N. COVEN sont sortants du comité directeur.

L'assemblée générale a voté, pour élire les membres du comité directeur, conformément aux statuts de l'association.

Ont été élus les 2 candidats se présentant.

T. WENZKE (nouveau candidat) ELU A L'UNANIMITE

F. FOSSEY (nouveau candidat) ELU A L'UNANIMITE



Cannes Voltige

Aéroclub affilié à la Fédération Française d'Aéronautique (n°10066)

Siège social : Cannes Voltige c/o Nicolas Eynaud de Fay 31 avenue Bieckert 06000 NICE
cannesvoltige@gmail.com

Organisme de formation déclaré DGAC F-CAZ990011

Résolution 4 : Proposition de nommer Nicole COVEN comme membre d'honneur

Nicole ayant beaucoup œuvrée pour l'association, et étant encore correspondante sureté, le président propose de la nommer membre d'honneur.

Pour : **17** (soit **100 %** des votes exprimés)

Abstention : **0**

Contre : **0**

Résolution 5 : Vote du budget 2017

L'assemblée générale vote le budget prévisionnel de l'exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017, son montant est arrêté à la somme de 26.100 euros.

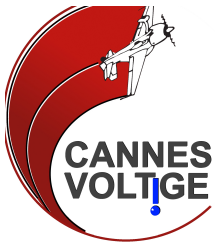
Cette somme est basée sur l'activité de janvier et les travaux à venir pour la mise en service du CR100. Il est à ce jour difficile d'estimer l'activité en vol qui sera fait en 2017.

Pour : **17** (soit **100 %** des votes exprimés)

Abstention : **0**

Contre : **(0)**

A **19:10** l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.



Cannes Voltige

Aéroclub affilié à la Fédération Française d'Aéronautique (n°10066)
Siège social : Cannes Voltige c/o Nicolas Eynaud de Fay 31 avenue Bieckert 06000 NICE
cannesvoltige@gmail.com
Organisme de formation déclaré DGAC F-CAZ990011

HORS ASSEMBLEE GENERALE :

Le président fait un point sur le CR100, l'avancement des travaux et ce qu'il reste à réaliser.

Le tableau de bord a beaucoup avancé, le faisceau électrique est en cours de réalisation.

Le travail de l'aile a été très compliqué (pour passer l'avion en train classique). Des problèmes d'approvisionnement de train d'atterrissage ont ralenti le chantier. ARS a trouvé beaucoup de surprises à l'ouverture de l'aile, nécessitant des travaux supplémentaires. Plus de 250 h de travail ont été réalisées sur l'aile.

Ce qu'il reste à faire à ce jour : terminer coffrage de l'aile, marouflage, montage des gouvernes, tableau de bord, électricité, boîte à air et support batterie, peinture et l'approbation du moteur MATTITUCK.

Philippe P. prend la parole, et indique que ARS prévoit la mise en vol du planning le 3 Mai 2017. Il restera ensuite les 15 h de vol à effectuer, et les dossiers administratifs à transmettre.

La décoration est en cours de réflexion. On s'oriente sur 2 couleurs (rouge et blanc).

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire, le comité directeur s'est réuni à 19h50 pour procéder à l'attribution des responsabilités.

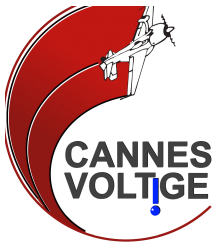
Sont ainsi désignés à l'unanimité des 4 membres représentant le bureau :

Président : Julien RANQUES
Vice Président : Nicolas EYNAUD DE FAY
Secrétaire : Nicolas DUBOURG
Trésorier : Sam GUERBOIS

Pour le bureau de Cannes VOLTIGE,

Son président, Nicolas Eynaud de Fay

Son secrétaire, Nicolas DUBOURG



Cannes Voltige

Aéroclub affilié à la Fédération Française d'Aéronautique (n°10066)

Siège social : Cannes Voltige c/o Nicolas Eynaud de Fay 31 avenue Bieckert 06000 NICE

cannesvoltige@gmail.com

Organisme de formation déclaré DGAC F-CAZ990011

LISTE DES ABSENTS :

Ne sont ni présents ou représentés : disposant de 1 voix, (sauf indication entre parenthèses) MOVAREKHI, DURANT, SCHEUBEL

Représentant **3 / 20 Voix**